

# LES CHIFFRES

Le Bulletin statistique trimestriel  
de la garantie des salaires

AGS

n° 24  
Mai 2019



## Le Mot

Chères toutes et chers tous,

Après une année 2017 particulièrement dynamique, l'activité économique du pays a très nettement ralenti en 2018. Selon l'Insee, le Produit Intérieur Brut (PIB) de la France a progressé en moyenne de +1,5% sur l'année, après +2,3% un an plus tôt.

Dans ce contexte, les défaillances d'entreprises, au nombre de 54 600, se sont repliées pour la 3<sup>ème</sup> année de suite, mais de façon assez timide : -1,0% après -5,8% en 2017 et -7,6% en 2016 (chiffres Altares). Ce faible repli masque toutefois deux faits importants : un rebond au 2<sup>ème</sup> semestre 2018 (+5,3% par rapport au 2<sup>ème</sup> semestre 2017) et des procédures collectives relatives aux sociétés de 100 salariés et plus qui sont passées de 122 en 2017 à 136 en 2018.

Cette fin d'année laissait augurer d'un 1<sup>er</sup> trimestre 2019 difficile. Au final, avec 14 146 défaillances, il apparaît moins destructeur que prévu et à un niveau très similaire à celui du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Grâce à l'appui des aides publiques, les entreprises ont mieux résisté à l'effet « gilets jaunes ». Les difficultés restent toutefois présentes, notamment pour les grosses PME.

Bonne lecture.

**Houria AOUIMEUR**

Directrice nationale  
de la Délégation Unédic AGS

La Délégation Unédic AGS a l'objectif permanent de partager avec un public élargi les statistiques exclusives qu'elle détient dans les procédures collectives.

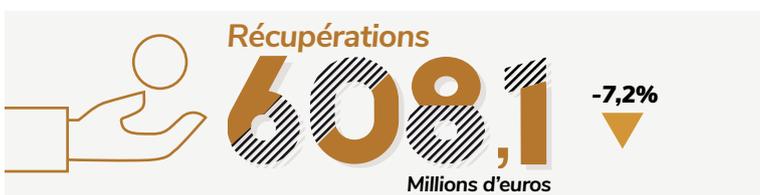
Les séries chiffrées sont calculées sur 12 mois glissants, soit une comparaison entre les 12 derniers mois arrêtés à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 et du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et les 12 mois précédents.

Pour ce numéro 24, retrouvez dans la rubrique **À Propos**, un éclairage sur les interventions AGS en Bretagne en 2018.

## En bref

### Dépenses & encaissements de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019



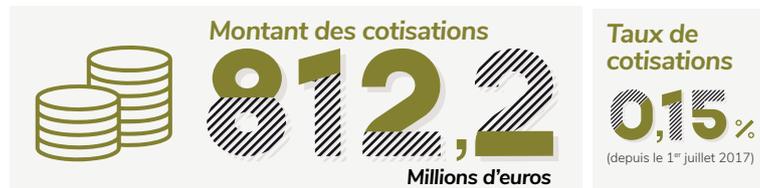
### Affaires ouvertes au titre de la garantie AGS

sur 12 mois glissants : du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019



### Cotisations

sur 12 mois glissants : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018



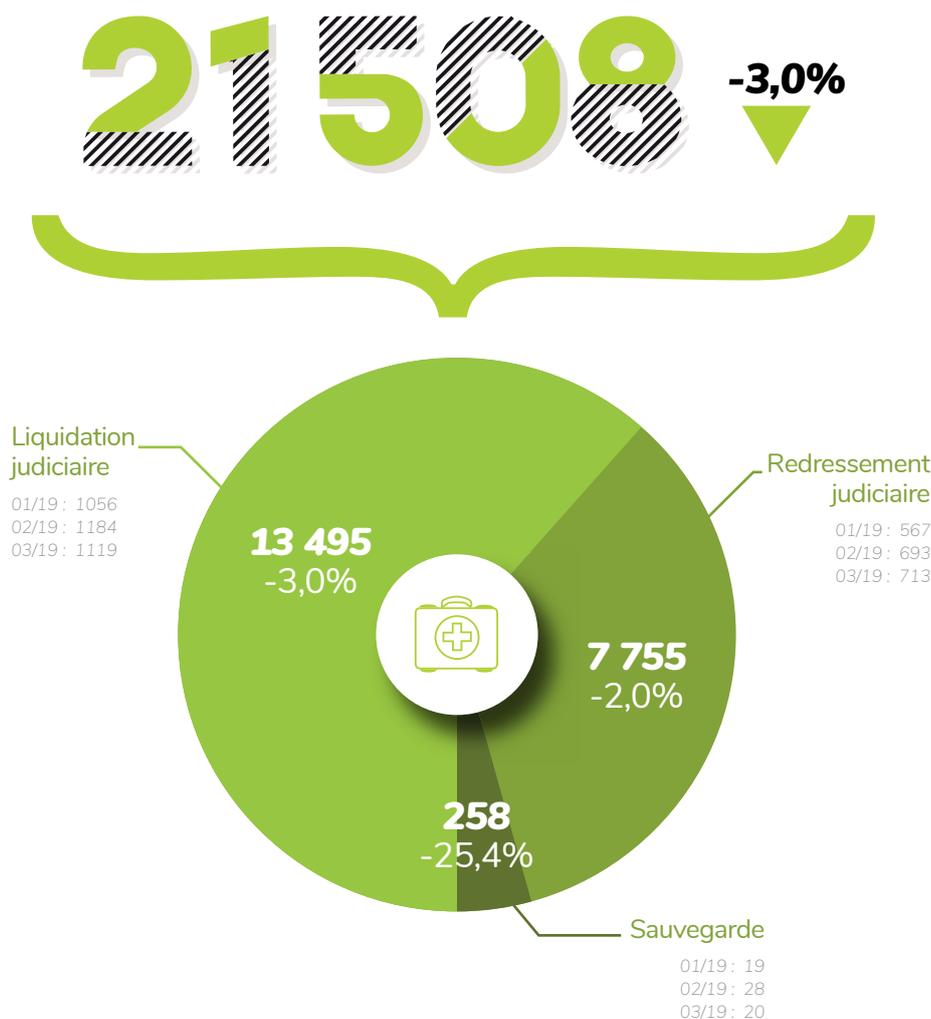
### Procédures de sauvegarde

sur 12 mois glissants : du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019



# Les entreprises et les procédures collectives

## Baisse de moins en moins prononcée du nombre d'affaires ouvertes



Le nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS diminue sur les 12 derniers mois de -3,0% (après -4,2% et -7,1% sur les 12 mois arrêtés respectivement à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 et du 3<sup>ème</sup> trimestre 2018). Ce recul se retrouve quel

que soit le type de jugement d'ouverture (JO) : particulièrement marqué pour les affaires avec un JO en sauvegarde, qui sont toutefois en nombre limité, il se situe dans la moyenne pour celles avec un JO en liquidation judiciaire.

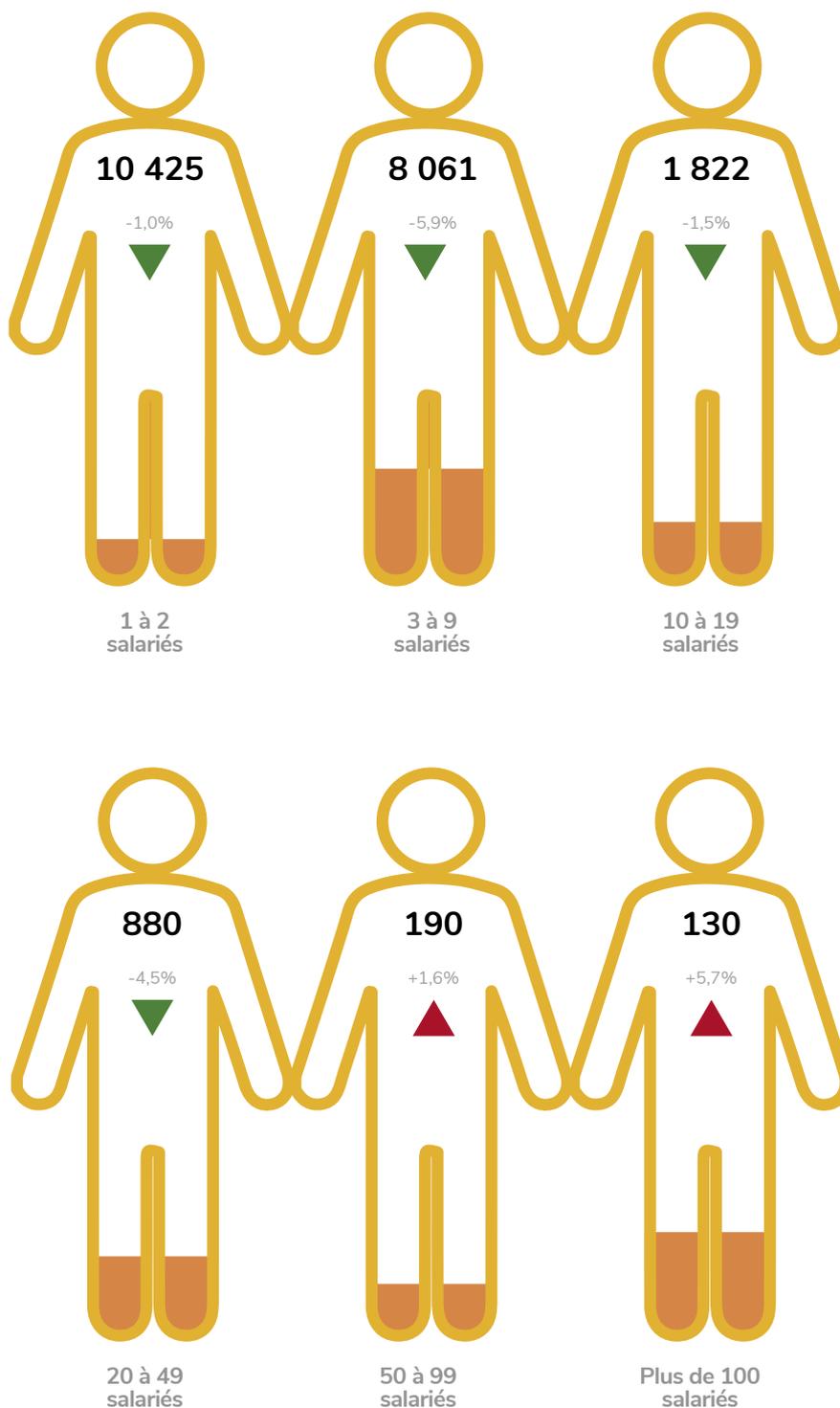
### Définition.

Le nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS sur une période correspond au nombre d'affaires avec une première demande d'avance saisie sur la période (indépendamment de la date de jugement d'ouverture qui peut être antérieure à la période étudiée). Le dénombrement s'effectue par jugement d'ouverture : une entreprise (identifiée par un numéro SIREN) avec deux jugements d'ouverture (par exemple, lorsqu'une liquidation judiciaire est prononcée sur résolution du plan de redressement) peut être potentiellement comptabilisée deux fois.

## Hausse du nombre d'affaires ouvertes de 100 salariés et plus

85,9% des affaires AGS ouvertes du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 se rapportent à des entreprises de moins de 10 salariés et 1,5% seulement à des sociétés de 50 salariés et plus.

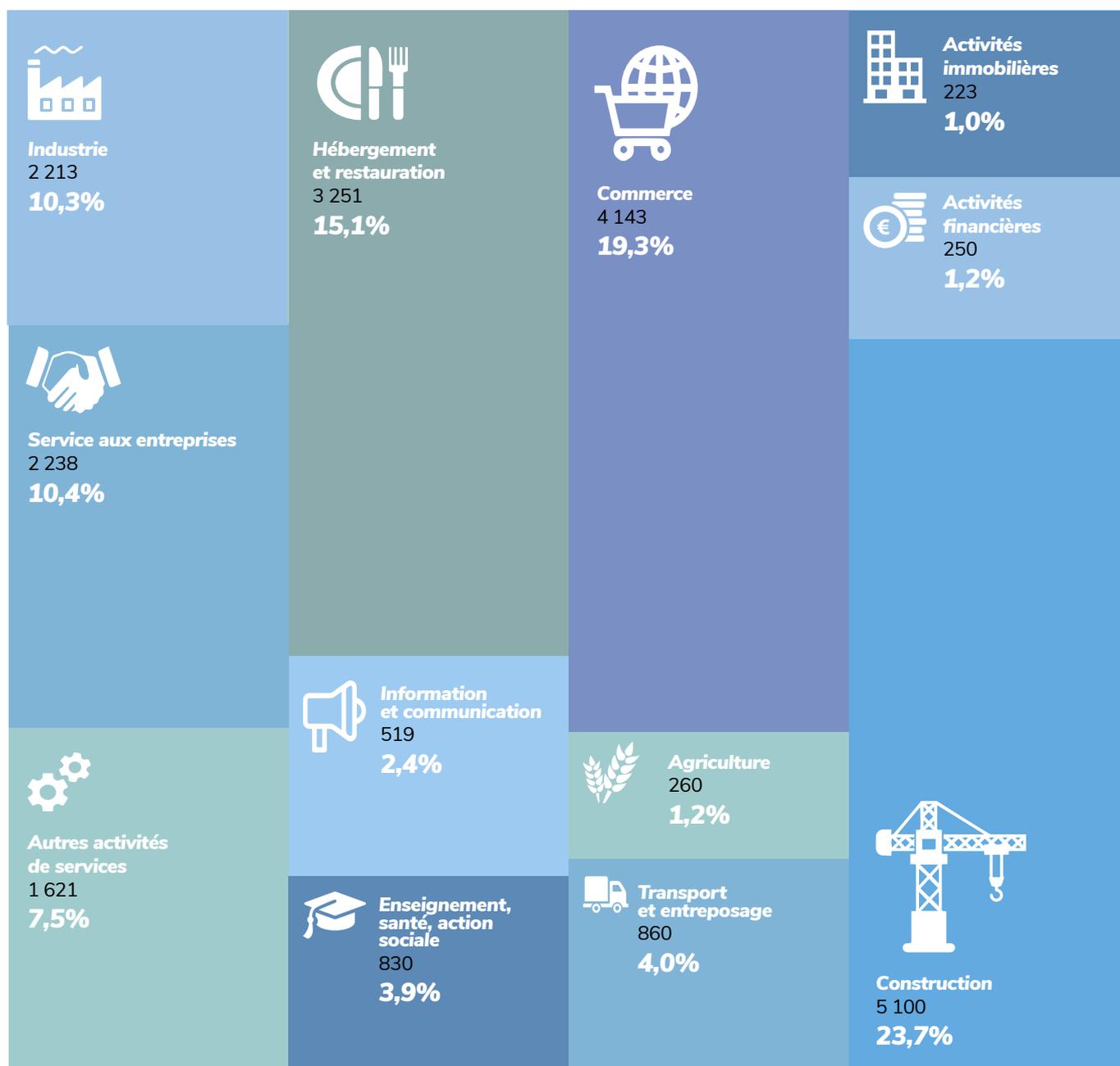
Le nombre d'affaires ouvertes baisse dans les tranches d'effectifs les plus faibles : il augmente par contre de 10 unités pour les entreprises de 50 salariés et plus.



## Baisse du nombre d'affaires ouvertes dans la grande majorité des secteurs

La construction est le secteur le plus présent dans les affaires AGS ouvertes du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 (23,7% du total), suivie par le commerce (19,3%). Le nombre d'affaires ouvertes augmente de 49 unités dans l'enseignement,

santé, action sociale et de 26 dans l'agriculture. Tous les autres secteurs affichent une baisse : elle est proportionnellement la plus forte dans l'information et la communication (-10,4%) et dans l'industrie (-6,0%).



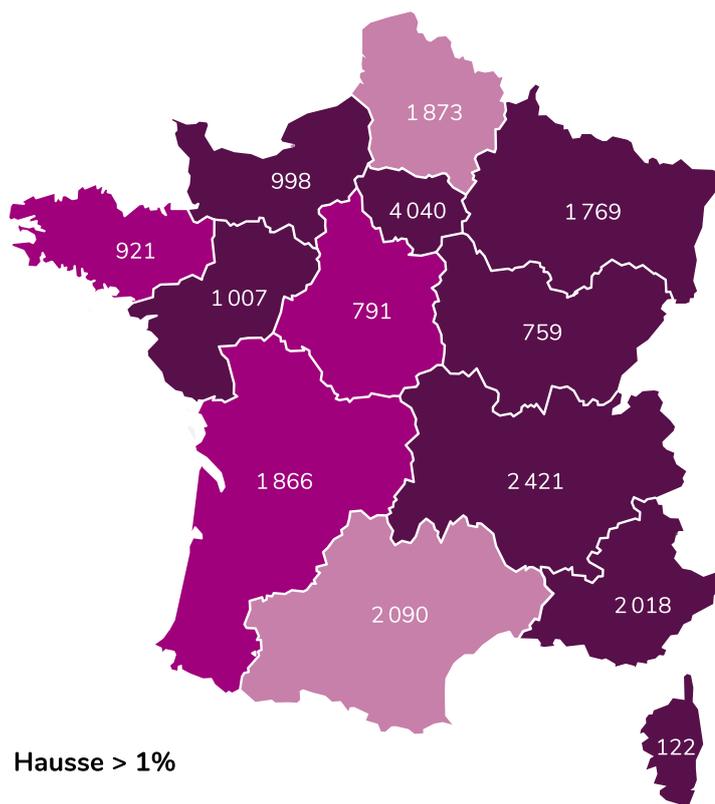
## Un équilibre sur le territoire entre la hausse et la baisse des affaires ouvertes

De par son tissu économique, l'Île-de-France est la région où le nombre d'affaires ouvertes est comme toujours le plus élevé. Suivent, dans un ordre assez immuable, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces

affaires diminuent sur la période dans une majorité des régions : elles augmentent toutefois à la Réunion (+25,2%), en Bretagne (+4,8%), dans le Centre-Val de Loire (+3,7%), en Nouvelle-Aquitaine (+1,6%) et dans les Hauts-de-France (+0,5%).

### La part des affaires ouvertes avec un jugement d'ouverture en liquidation judiciaire est supérieure à 50%, sauf en Guyane (48%).

Dans les affaires ouvertes du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, 24 se réfèrent à des faillites transnationales (soit 5 de plus que sur les 12 mois précédents).



■ Baisse > 1%    ■ de -1% à +1%    ■ Hausse > 1%

## Des procédures de sauvegarde toujours en repli

Amorcée à la fin du deuxième trimestre 2015, la baisse du nombre de nouvelles sauvegardes sur 12 mois glissants se prolonge : -6,5% à fin mars 2019 (après -12,9% à fin décembre 2018 et -17,4% à fin septembre 2018).

Les régions Provence-Alpes Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine cumulent le plus grand nombre d'ouvertures de procédure de sauvegarde du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 (16% chacune). Viennent ensuite l'Auvergne-Rhône-Alpes (13%) et l'Île-de-France (11%).



### Avertissement.

Données arrêtées au 31 mars 2019 : ces statistiques sont susceptibles d'évoluer légèrement en raison de la date de publication de la procédure de sauvegarde par le Greffe qui peut être postérieure à la date d'arrêt des données.

# PHOTOGRAPHIE des salariés bénéficiaires

## Un nombre de bénéficiaires et de licenciements quasi-stable

189 980 **+0,1%**

En baisse depuis la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, le nombre de bénéficiaires de la garantie AGS, calculé sur 12 mois glissants, croît mais de façon extrêmement réduite.

### Définition.

Le nombre de bénéficiaires correspond au nombre de salariés ayant reçu au moins un paiement au titre de la garantie des salaires au cours de la période de référence.

84 960 **+0,3%**

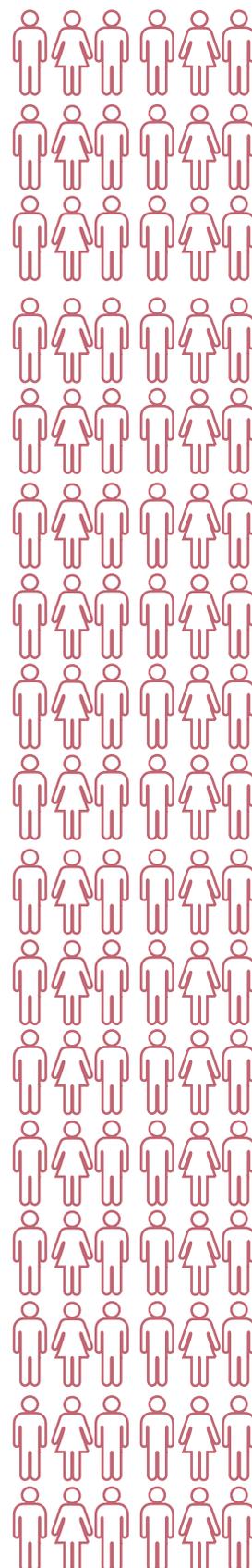
Le nombre de licenciements dans les affaires AGS augmente très légèrement en 2018 : +0,3% par rapport à 2017.

### Définition.

Le nombre de licenciements correspond au nombre de salariés avec une date de rupture du contrat de travail (CDI ou CDD) dans la période de référence.

### Avertissement.

Données arrêtées au 31 mars 2019 : les statistiques sur le nombre de licenciements sont susceptibles d'évoluer en raison du délai d'établissement et de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peuvent être postérieurs à la date d'arrêt des données. Ces chiffres ne s'analysent définitivement qu'avec un recul de 6 mois minimum.



## Les interventions AGS en Bretagne en 2018

### Une évolution à contre-courant et hétérogène selon les départements

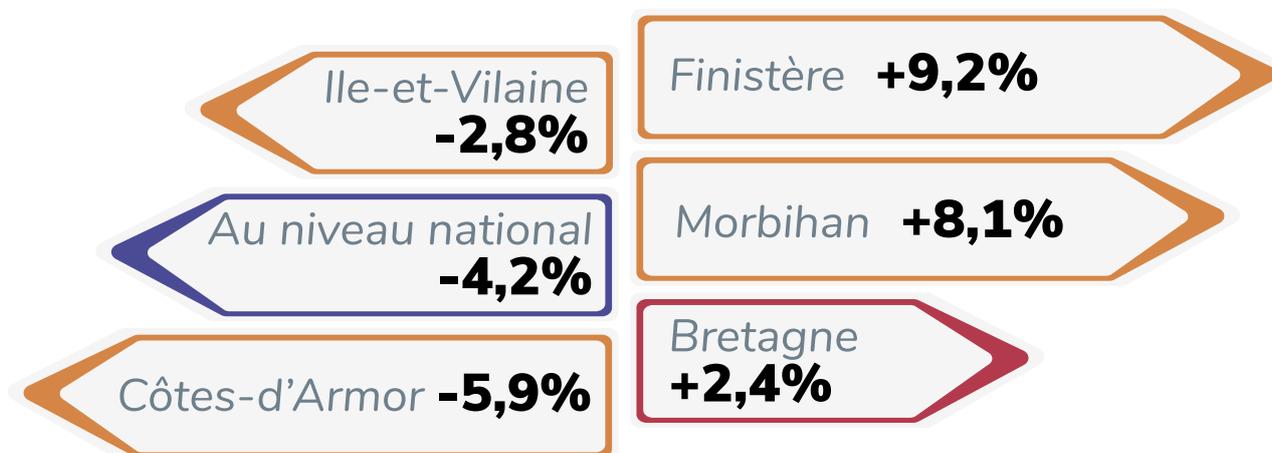
La Bretagne représente une part relativement réduite des interventions de l'AGS en 2018. Avec 907 nouveaux dossiers, elle regroupe 4,1% des affaires ouvertes : le Finistère est le département qui en compte le plus (249).

La région concentre par ailleurs 4,5% du montant total des avances effectuées sur l'année, soit 67 millions d'euros. Fait toutefois notable, elle se différencie de la majorité des autres régions par des interventions en augmentation entre 2017 et 2018.



Alors qu'il baisse de -4,2% au niveau national, le nombre d'affaires ouvertes augmente en Bretagne de +2,4% entre 2017 et 2018. Tous les départements n'ont pas été touchés par la hausse.

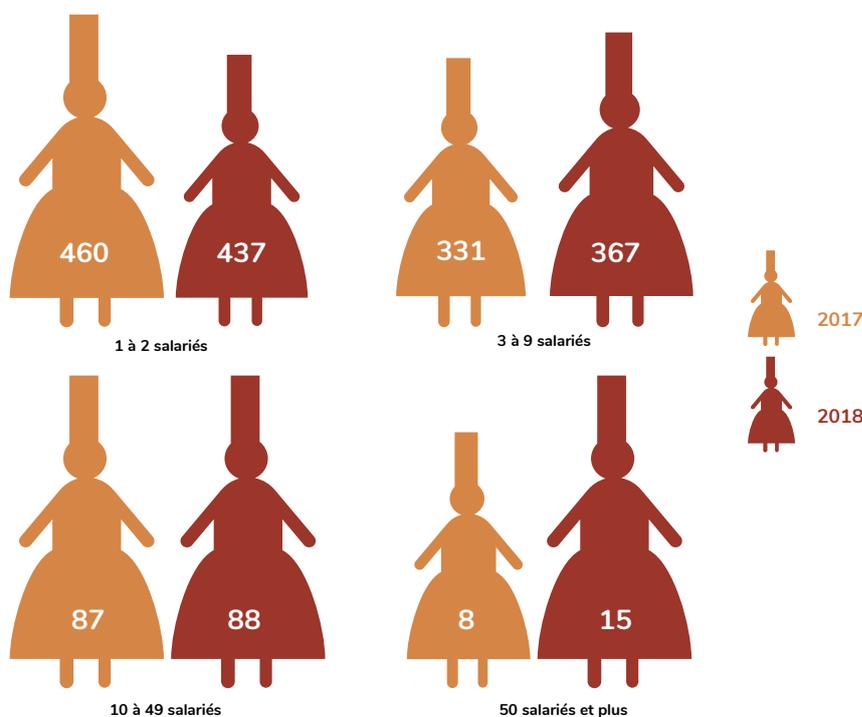
Les Côtes-d'Armor enregistrent une embellie proportionnellement supérieure à celle de l'ensemble des régions. Au contraire, le Finistère et le Morbihan voient leur nombre d'affaires ouvertes s'accroître.



## Le nombre d'entreprises, de 50 salariés et plus, augmente de 50%

Au niveau de la taille des entreprises, seules les affaires ouvertes pour des sociétés de 1 à 2 salariés voient leur nombre reculer. Les tranches d'effectifs

supérieurs affichent des hausses. Les affaires ouvertes de 50 salariés et plus sont pratiquement 2 fois plus nombreuses en 2018 qu'en 2017.



### Le commerce, 1<sup>er</sup> secteur concerné

La construction, secteur le plus présent dans les affaires ouvertes en 2018 au niveau national, est supplantée de très peu en Bretagne par le commerce, avec 190 nouveaux dossiers contre 188. Notons que l'agriculture concerne 3,3% des affaires ouvertes sur la région, contre 1,1% pour la France entière. En termes d'évolution, le commerce et la construction

montrent les mêmes nombres d'affaires ouvertes en 2017 et 2018. Les services aux entreprises et l'hébergement/restauration affichent quant à eux les hausses les plus importantes, avec respectivement 15 et 13 dossiers en plus. A contrario, l'industrie enregistre la baisse la plus nette, avec 20 dossiers en moins.

### Des avances en nette augmentation

Résultat en grande partie dû à la hausse du nombre d'affaires ouvertes de 50 salariés et plus, le montant des avances effectuées en 2018 pour des entreprises défaillantes domiciliées en Bretagne

augmente de +25,5% par rapport à 2017. Quant aux bénéficiaires de la garantie, leur nombre s'élève à 8 700, en progression de +20,1%.